

SÉNIORS



**Bien vivre dans
le Vexin Normand !**



Édito



Alexandre RASSAËRT
Président



Monique CORNU
*Vice-Présidente en charge
des Politiques Sociales*



Nathalie THEBAULT
*Vice-Présidente en
charge du Marketing
territorial et Numérique*

La Communauté de communes du Vexin Normand attache une grande importance à la qualité du service rendu à sa population, notamment envers ses aînés.

Nous considérons que l'accès à l'information est une préoccupation importante pour les personnes âgées mais également pour leur entourage. C'est pourquoi nous avons souhaité créer ce guide, qui recense et rassemble, de la manière la plus exhaustive possible, les informations pratiques locales et départementales afin que chacun et chacune puisse vivre pleinement au sein de la Communauté de communes du Vexin Normand. Il a pour vocation de vous orienter vers les services, les aides et les associations disponibles et de vous faire découvrir les activités sociales, culturelles et sportives susceptibles de vous correspondre.

Vous y découvrirez ainsi des informations utiles sur les services à votre disposition sur notre territoire : interlocuteurs privilégiés, aides et soutien à domicile, repas, santé, transports et mobilité, logement et hébergement, loisirs, activités sportives...



Sommaire

PASSER DE LA VIE ACTIVE À LA RETRAITE	4
VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS	8
BIEN VIVRE CHEZ SOI... EN TOUTE SÉCURITÉ!	16
PRÉSERVER SA SANTÉ	24
SE DÉPLACER EN TOUTE LIBERTÉ	32
PROFITER DE SON TEMPS LIBRE	35
CHOISIR UN NOUVEAU LIEU DE VIE	41
AIDANTS : ÊTRE SOUTENU ET AIDÉ.....	44



Passer de la vie active à la retraite

Bien préparer sa retraite

La **retraite de base** désigne la pension de retraite principale que perçoit toute personne ayant exercé une activité professionnelle. La cotisation à une caisse de retraite de base est obligatoire. Elle est généralement complétée par **une retraite complémentaire**, elle aussi obligatoire.

Les retraites de base sont très souvent des retraites en annuités, c'est-à-dire que les pensions de retraite sont calculées en fonction de la durée de cotisation et proportionnellement au montant du salaire ayant servi de base de cotisation. Les retraites complémentaires sont pour la plupart du temps des retraites par points, c'est-à-dire que les cotisations retraite sont converties en points de retraite.

Lors du départ à la retraite, le montant de la pension de retraite complémentaire est obtenu en multipliant le nombre de points accumulés au cours de la carrière par la valeur du point.

Quand vous atteignez l'âge de la retraite, votre situation de retraité vous permet de continuer à bénéficier de la couverture sociale, pensez à mettre votre carte Vitale à jour.

Par ailleurs, vous devez retirer un formulaire unique de demande de retraite personnelle et déposer celui-ci auprès de votre dernier régime d'affiliation. Celui-ci se charge de le transmettre aux autres régimes. Pensez également à contacter vos caisses de retraite complémentaire pour déposer une demande de retraite personnelle. Il vous est également possible de faire votre demande **directement en ligne!**

CAISSES DE RETRAITE DE BASE

CARSAT

Caisse d'assurance retraite et de santé au travail de Normandie pour les salariés du secteur privé.

Tél. 3960 ou
09 71 10 39 60

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE DE HAUTE-NORMANDIE

Exploitants agricoles.

Tél. 02 35 60 06 00

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE DES PROFESSIONS LIBÉRALES (CNAVPL)

Professions libérales.

Tél. 01 44 95 01 50

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES (CNAACL)

Agents de la fonction publique territoriale et hospitalière.

Tél. 05 56 11 40 40

RÉGIME DES RETRAITES DE L'ÉTAT

Fonctionnaires de l'État.

Tél. 02 40 08 87 65

CAISSES DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

AGIRC-ARRCO

Salariés du privé.

Tél. 0 820 200 189

IRCANTEC

Salariés non titulaires
de la fonction publique

SERVICES SOCIAUX DES CAISSES DE RETRAITE

SERVICE SOCIAL DE LA CARSAT DE NORMANDIE

SERVICE SOCIAL DE LA MSA

Bénéficiaire de l'Allocation de Solidarités aux Personnes Âgées (ASPA)

Au moment de la retraite, **si vos ressources sont faibles**, vous pouvez être éligible à l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), anciennement appelée « minimum vieillesse ». Ce dispositif garantit un minimum de ressources aux personnes âgées ayant de faibles revenus en octroyant une prestation mensuelle, versée directement par votre caisse de retraite (CARSAT, MSA...). Son montant dépend notamment de votre situation familiale (vie de couple ou non). Pour bénéficier de l'ASPA, le demandeur doit remplir des conditions d'âge, de résidence et de ressources.

LES CONDITIONS D'ÂGE

Il faut avoir au moins 65 ans. Cette condition d'âge est toutefois abaissée à l'âge légal de départ en retraite (soit 62 ans pour les assurés nés à partir de 1955) pour :

- les assurés reconnus **inaptes au travail** ;
- les anciens déportés ou internés titulaires de la carte de déporté ou interné de la Résistance ou de la carte de déporté ou interné politique ;
- les **mères de famille ouvrière** qui ont élevé **au moins trois enfants**, réunissent 120 trimestres d'assurance et justifient avoir exercé un travail manuel ouvrier pendant 5 ans au cours des 15 années précédant la demande de pension ;
- les **anciens prisonniers de guerre** (sous certaines conditions notamment de durée de captivité) ;
- les titulaires de **l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)**, d'une retraite d'inaptitude au travail suite à une pension d'invalidité, d'une retraite anticipée assuré handicapé, de l'allocation aux adultes handicapés, de l'aide

sociale aux infirmes, aveugles et grands infirmes, de la carte d'invalidité à 80 % (ou de la nouvelle carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité »).

Cet âge minimum est également abaissé à l'âge légal de départ en retraite pour les assurés justifiant d'une incapacité permanente au moins égale à 50 %.

RÉSIDER EN FRANCE

Pour prétendre à l'ASPA, vous devez résider de manière stable et régulière en France ou dans une des collectivités d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin), c'est-à-dire que vous y avez un foyer ou un lieu de séjour principal (plus de 6 mois ou 180 jours au cours de l'année civile de versement de l'allocation).

PLAFOND DE RESSOURCES

Vos ressources (y compris le montant de l'ASPA) auxquelles il faut ajouter, le cas échéant, celles de votre conjoint, concubin ou partenaire de PACS ne doivent pas dépasser les plafonds suivants (montants en vigueur au 1^{er} janvier 2022) :

- **11 001,44 €/an** pour une personne seule,
- **17 079,77 €/an** pour un couple (marié, concubin ou pacsé).

Le montant de l'ASPA est calculé en prenant en compte l'ensemble de vos ressources (retraite, revenu d'une activité professionnelle, etc.). Un abattement est appliqué sur votre revenu d'activité. La part de revenu dépassant cet abattement réduit alors le montant de l'ASPA qui vous est versé.

Lorsque vous faites une demande d'ASPA dans les 3 mois suivant la date de notification de votre retraite, elle peut vous être attribuée à la même date que votre retraite. Si vous ne répondez pas aux conditions d'attribution lors du point de départ de votre retraite, vous pouvez demander l'ASPA plus tard. Le versement sera alors fixé au premier jour du mois qui suit le dépôt de votre dossier.

OÙ DÉPOSER LA DEMANDE D'ASPA ?

La demande est à transmettre directement en ligne via le site www.lassuranceretraite.fr

Dossier téléchargeable :
imprime-aspa.pdf
(www.lassuranceretraite.fr)



Vos interlocuteurs privilégiés

Le CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination de votre département (Eure 27) est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de conseil destiné aux personnes âgées, à leurs familles et aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile.

Il assure un accueil personnalisé gratuit et confidentiel quelle que soit l'origine de la demande, qu'elle émane de la personne âgée, de sa famille, du médecin traitant, des services sociaux, d'une structure médico-sociale ou hospitalière...

Le CLIC vous apportera conseil, orientation et accompagnement autour des sujets liés à la perte d'autonomie, notamment les aides sociales et les structures d'accueil.

CLIC D'ÉVREUX

Maison du Département
Rue Saint-Louis - 27000 ÉVREUX
Tél. 02 32 31 31 62

Les France Services de notre territoire

Les France Services sont des relais d'information et médiation facilitant l'utilisation des services publics.

Ce service proposé par votre Communauté de communes du Vexin Normand, gratuit et ouvert à tous, vous apporte :

- **Un accompagnement personnalisé** dans vos démarches (remplir un dossier papier ou sur internet, prendre un rendez-vous, rédiger et/ou imprimer un courrier, un CV, etc.);
- **Une aide à la compréhension** de certains courriers ou documents à remplir;
- **Des informations sur les services publics** (EDF, SNCF, CAF, CARSAT, etc.);
- **Une orientation vers le bon interlocuteur** en fonction de vos besoins (pôle emploi, CPAM, Point d'accueil social...).

FRANCE SERVICES COMMUNAUTAIRE À ÉTRÉPAGNY

Au siège de la Communauté
de communes du Vexin Normand
3 rue Maison de Vatimesnil
27150 Étrépagny
Tél. 02 32 27 41 87

franceservices@ccvexin-normand.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

FRANCE SERVICES PAR DÉLÉGATION DE GESTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU CCAS DE GISORS

Maison Mirelle Pierson
28 rue de Riegelsberg - BP82
27140 Gisors

Tél. 02 32 27 60 65

franceservices@mairie-gisors.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le mardi : fermé le matin au public
ouvert de 13h à 20h
sauf pendant les vacances scolaires



Les permanences spécialisées

À ÉTRÉPAGNY

Accueil physique et téléphonique au 02 32 27 41 87
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

POINT-JUSTICE

ADIL DE L'EURO

Information sur le logement.

Sur rendez-vous

1^{er} lundi de chaque mois de 15h à 17h

AVEDE-ACJE

Conseil juridique.

Sur rendez-vous

1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h

ASSOCIATIONS D'AIDE AUX TUTEURS ET CURATEURS FAMILIAUX

Sur rendez-vous

2^e mardi de chaque mois de 13h30 à 16h30

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur rendez-vous

2^e et 4^e mercredis de chaque mois

de 9h30 à 12h30

CIDFF 27

Droits des Femmes et de la Famille.

Sur rendez-vous : 3^e mercredi

de chaque mois de 9h30 à 12h30

ASSOCIATION LES FONTAINES

Médiation familiale

Sur rendez-vous au 02 32 21 58 14

les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois

HUISSIER

Sur rendez-vous : 1 permanence par mois,
un jeudi de 10h30 à 12h

AVOCAT

Sur rendez-vous : 3^e jeudi de chaque mois
de 13h30 à 17h

des France Services communautaires

LES PERMANENCES DE DROIT COMMUN

DYNAMIC'EMPLOI

Sur rendez-vous
au 06 82 89 37 98

MSA

Sur rendez-vous
au 02 35 600 600

SERVICE SOCIAL CARSAT (ASSURANCE MALADIE)

Sur rendez-vous au 36 46

POINT RELAIS CONSEIL VAE

Sur rendez-vous
au 02 32 59 76 90
Les 2^e et 4^e lundis après-midi

CPAM (EN VISIO)

Sur rendez-vous
au 02 32 27 41 87
Le lundi matin de 9h à 12h

SOLIHA

Pour l'amélioration de
l'habitat

Sans rendez-vous

- Les 2^e et 4^e mardis de 10h à 12h à France services
- Les 1^{er} lundis et 3^e jeudis de 10h à 12h à la CC du Vexin Normand à Gisors

FRANCE RENOV' (SOLIHA)

Conseils en économies d'énergie, énergies renouvelables et éco-matériaux

Sur rendez-vous au 02 32 39 89 99 ou par mail : eie27@solihha.fr

- les 1^{ers} lundis de chaque mois IMPAIR à Étrépagny de 14h à 16h
- les 1^{ers} jeudis de chaque mois PAIR à Gisors de 10h à 12h

À GISORS

AVEDE-ACJE CONSEIL JURIDIQUE

Sur et sans rendez-vous au
02 32 23 15 15
2^e et 4^e mardis de chaque
mois de 13h30 à 16h30

POINT RELAIS CONSEIL VAE

Sur rendez-vous
au 02 32 59 76 90
Les 1^{er} et 3^e mercredis
du mois 13h30-17h30

ASSOCIATION LES FONTAINES MÉDIATION FAMILIALE

Sur rendez-vous
au 02 32 21 58 14
Les 2^e et 4^e jeudis de
chaque mois

ATDE (TUTELLES)

Sur prescription
1^{er} vendredi
de chaque mois

AVOCAT

Sur rendez-vous auprès de
la mairie au 02 32 27 60 60
Mercredi matin

Le CCAS ou la commune

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour mission de mettre en œuvre les missions sociales de la commune. Il remplit un rôle d'accueil, d'information et d'instruction des demandes et assure la gestion de différents services en faveur des personnes âgées. Pour toute information sociale, adressez-vous auprès de votre mairie.

AMÉCOURT

4 chemin de la Mairie - 27140 AMÉCOURT
Tél. 02 32 55 59 80 - Tél. 02 32 55 53 09
mairie.amecourt27@pole-secretariat.fr
Mercredi : 17h-19h
+ Accueil Pôle Secrétariat à Hébécourt

AUTHEVERNES

2 place de l'Église - 27420 AUTHEVERNES
Tél. 02 32 55 61 31
mairie@authevernes.fr
Lundi : 17h-19h00 - Jeudi : 15h30-17h30
Samedi : 10h-11h

BAZINCOURT-SUR-EPTE

6 rue de la Mairie
27140 BAZINCOURT-SUR-EPTE
Tél. 02 32 55 21 10
secretariat@bazincourt-sur-eppte.fr
Lundi et mardi : 14h-16h
Vendredi : 16h-19h - Samedi : 9h-12h

BERNOUVILLE

Place de la Mairie - 27660 BERNOUVILLE
Tél. 02 32 55 26 58
mairie-bernouville@orange.fr
Lundi et jeudi : 17h-19h

BÉZU-LA-FORÊT

52 Maurepas - 27480 BÉZU-LA-FORÊT
Tél. 02 32 55 57 80
mairie.bezulaforet@orange.fr
Mercredi : 9h-12h - Vendredi : 17h30-19h

BÉZU-SAINT-ÉLOI

Place du Colonel Arnaud BELTRAME
22 bis route de Gisors
27660 BÉZU-SAINT-ÉLOI
Tél. 02 32 55 17 46
mairie.bezu.st.eloi@wanadoo.fr
Tous les jours de 10h-12h & 15h-18h
Samedi : 10h-12h

CHÂTEAU-SUR-EPTE

1 route de Paris - 27420 CHÂTEAU-SUR-EPTE
Tél. 01 34 67 60 18
mairie.chateausureppte.27@wanadoo.fr
Lundi : 10h-12h - Mardi, mercredi
et jeudi : 14h-17h - Vendredi : 14h-17h30

CHAUVINCOURT-PROVEMONT

1 rue de la Mairie - 27150 CHAUVINCOURT
Tél. 02 32 55 30 84
mairie.chauvincourt-provemont@wanadoo.fr
Mardi : 14h30-19h - Vendredi : 9h-12h

COUDRAY-EN-VEXIN

24 rue de la Mairie - 27150 COUDRAY-EN-VEXIN
Tél. 02 32 55 81 25 - mairie.coudray@wanadoo.fr
Mardi et jeudi : 17h-19h

DANGU

22 rue Porte des Champs - 27720 DANGU
Tél. 02 32 55 22 15
mairie.dangu@wanadoo.fr
Mardi et jeudi : 17h-19h

DOUDEAUVILLE-EN-VEXIN

10 rue Saint-Aubin
27150 DOUDEAUVILLE-EN-VEXIN
Tél. 02 32 55 09 03 - 06 77 99 44 35
mairie-doudeauvillevexin@orange.fr
Lundi : 10h-12h - Jeudi : 14h-17h

ÉTRÉPAGNY

Rue Maréchal Foch - 27150 ÉTRÉPAGNY
Tél. 02 32 55 71 44
mairie@etrepagny.fr
Lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Samedi : 8h30-12h

FARCEAUX

14 rue de l'Abbé Divay - 27150 FARCEAUX
Tél. 02 32 69 41 36 - mairie.farceaux@orange.fr
Mercredi : 11h-12h - Vendredi : 17h-19h

GAMACHES-EN-VEXIN

8 rue Oulgate - 27150 GAMACHES-EN-VEXIN
Tél. 02 32 55 01 54
communegamachesenvexin@orange.fr
Lundi et jeudi : 16h-18h

GISORS

Maison Mirelle Pierson
28 rue de Riegelsberg - BP82
27140 Gisors
Tél. 02 32 27 60 65
ccasgisors@mairie-gisors.fr
Tous les jours de 8h30-12h et 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h

GUERNY

37 rue des Sorbiers - Hameau de Gisancourt
27720 GUERNY
Tél. 09 71 72 55 12 - mairiedeguerny@orange.fr
Mardi : 9h-12h et 14h30-18h30
Mercredi et jeudi : 9h-12h
Vendredi : 14h30-18h30

HACQUEVILLE

1 ruelle du Pressoir - 27150 HACQUEVILLE
Tél. 02 32 55 63 58
mairie.hacqueville@orange.fr
Lundi : 10h-12h - Jeudi : 17h30 à 19h30

HÉBÉCOURT

4 chemin de la Mairie - 27150 HÉBÉCOURT
Tél. 02 32 55 53 09
mairie.hebecourt27@pole-secretariat.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 14h30-17h
+ lundi de 17h-19h

HEUDICOURT

2 Grand' Rue - 27860 HEUDICOURT
Tél. 02 32 55 75 20
mairie-heudicourt@orange.fr
Lundi et mardi : 16h-19h30 - Vendredi : 14h-16h

LONGCHAMPS

93 rue de la Mairie - 27150 LONGCHAMPS
Tél. 02 32 27 02 08
mairie.longchamps@wanadoo.fr
Mardi et jeudi : 16h30-19h30

MAINNEVILLE

9 place du Marché - 27150 MAINNEVILLE
Tél. 02 32 27 08 69
mairie.mainneville@orange.fr
Mardi et vendredi : 17h30-19h
+ Accueil Pôle Secrétariat à Hébécourt

MARTAGNY

Départementale 14 - Le Moulin
27150 MARTAGNY
Tél. 02 32 55 68 21 - 02 32 55 53 09
mairie.martagny27@pole-secretariat.fr
Jeudi : 17h-19h - Samedi : 11h-12h

MESNIL-SOUS-VIENNE

1 place de la Mairie
27150 MESNIL-SOUS-VIENNE
Tél. 02 32 55 59 49
mairie.mesnil.sous.vienne@orange.fr
Vendredi : 14h30-18h30

MORGNY

3 rue St Adrien - 27150 MORGNY
Tél. 02 32 55 55 81
mairiedemorgny@orange.fr
Lundi, mardi, vendredi et samedi : 9h-12h

MOUFLAINES

8 rue de la Tuilerie - 27420 MOUFLAINES
Tél. 02 32 27 35 19
mairie.mouflaines@orange.fr
Mardi : 14h30-16h30 - Jeudi : 17h-19h

NEAUFLES-SAINT-MARTIN

19 rue Saint Martin
27830 NEAUFLES-SAINT-MARTIN
Tél. 02 32 55 00 04
mairie.neaufles@yahoo.fr
Lundi : 9h-12h et 13h30-18h30
Mardi et vendredi : 13h30-18h30
Mercredi et samedi : 9h-12h - Jeudi : 16h-18h30

LA NEUVE-GRANGE

13 rue des Tilleuls - 27150 LA NEUVE-GRANGE
Tél. 09 60 36 79 91 - mairielng@orange.fr
Mardi et vendredi : 15h-18h

NOJEON-EN-VEXIN

1 rue de la Frileuse
27150 NOJEON-EN-VEXIN
Tél. 09 71 57 48 03
mairie.nojeon@wanadoo.fr
Mardi et vendredi : 16h-19h

NOYERS

116 Grande Rue - 27720 NOYERS
Tél. 02 32 55 65 72
commune-de-noyers@wanadoo.fr
Lundi : 14h-19h - Jeudi : 14h-18h30
Mercredi et vendredi : 9h-12h

PUCHAY

7 rue du Bout de Bas - 27150 PUCHAY
Tél. 02 32 55 76 58
mairie-puchay@orange.fr
Mardi : 17h-19h - Mercredi : 10h-12h
Vendredi : 16h-18h

RICHEVILLE

59 route Nationale 14 - 27420 RICHEVILLE
Tél. 02 32 55 62 06
mairie.de.richeville@wanadoo.fr
Mardi : 14h-16h - Vendredi : 15h30-17h30

SAINT-DENIS-LE-FERMENT

3 rue de l'Église
27140 SAINT-DENIS-LE-FERMENT
Tél. 02 32 27 05 94
mairiesaintdenisleferment@wanadoo.fr
Mardi : 17h-19h - Vendredi : 14h-16h

SAINTE-MARIE-DE-VATIMESNIL

26 rue du Château
27150 SAINTE-MARIE-DE-VATIMESNIL
Tél. 02 32 55 75 54
mariesaintemarie@wanadoo.fr
Lundi et vendredi : 17h-19h

SANCOURT

2 rue Saint Clair - 27150 SANCOURT
Tél. 02 32 55 84 59 - 02 32 55 53 09
mairie.sancourt27@pole-secretariat.fr
Mardi : 17h-19h
+ Accueil Pôle Secrétariat à Hébécourt

SAUSSAY-LA-CAMPAGNE

43 rue St Adrien - 27150 SAUSSAY-LA-CAMPAGNE
Tél. 02 32 55 75 52
mairie.saussaylacampagne@orange.fr
Lundi : 17h-19h - Vendredi : 18h30-20h

LE THIL-EN-VEXIN

8 rue de l'Église - 27150 LE THIL-EN-VEXIN
Tél. 02 32 55 84 21 - mairie.lethil@wanadoo.fr
Mardi et vendredi : 17h-19h

LES THILLIERS-EN-VEXIN

22 rue des Tilleuls
27420 LES THILLIERS-EN-VEXIN
Tél. 02 32 27 26 69
thilliers27mairie@orange.fr
Mercredi et vendredi : 17h-19h

VESLY

1 place Carrouge - 27870 VESLY
Tél. 02 32 55 64 08
mairie.vesly.27@orange.fr
Mardi, mercredi et vendredi : 15h-19h

VILLERS-EN-VEXIN

17 rue Principale - 27420 VILLERS-EN-VEXIN
Tél. 02 32 55 94 18
villers-en-vexin@wanadoo.fr
Lundi : 17h45-19h15
Jeudi : 10h30-12h et 15h30-17h

A young woman with blonde hair, wearing a white lab coat over a blue top, is smiling warmly at an elderly man with grey hair. The man is in profile, looking towards the woman. The background is a softly lit indoor space with warm tones and some blurred lights.

**Bien vivre chez soi...
en toute sécurité!**

Les aides financières

L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) À DOMICILE

L'APA est la principale aide destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Cette allocation peut servir à payer les dépenses nécessaires afin de vous permettre de rester à votre domicile ou à payer une partie du tarif dépendance de l'établissement dans lequel vous êtes hébergé. Elle est attribuée aux seniors dont l'état justifie une surveillance régulière ou une aide pour l'accomplissement des actes essentiels.

Pour une personne âgée vivant à son domicile

Vous vivez encore chez vous? L'APA, financée par le Département, vous permet de bénéficier d'aides et de services favorisant votre maintien à domicile :

- **aide à la personne** : toilette, repas, entretien du linge et du logement... ;
- **portage de repas** : livraison de repas à domicile ;
- **téléalarme** : une plateforme téléphonique qui reçoit les appels 24/24h, 7/7jours ;
- **accueil de jour ou de nuit**, dépenses de séjour temporaire... ;
- **aides techniques pour le logement** : aménagements (poignées ergonomiques, douche à l'italienne...), matériels spécifiques (canne, lit électrique...).

Pour les personnes hébergées en établissement

Le Département peut participer au tarif dépendance qui compose une partie des frais de séjour. L'allocation est versée mensuellement par règlement direct au service d'aide à domicile qui intervient, ou par versement sur votre compte pour l'emploi direct et les autres aides (ex. : téléassistance, aides techniques, portage de repas...).

Pour bénéficier de l'APA, il faut remplir plusieurs conditions :

- être âgé(e) de 60 ans et plus ;
- attester d'une résidence stable et régulière dans le département de l'Eure ;
- être de nationalité française ou ressortissant de la communauté européenne ;
- être pourvu d'une carte de résidence ou d'un titre de séjour en cours de validité ;
- avoir un niveau de dépendance reconnu de GIR 1 à 4. S'il s'agit d'un GIR 5 ou 6, l'aide-ménagère peut alors être sollicitée.

OÙ DÉPOSER LA DEMANDE D'APA ?

Au Conseil départemental de l'Eure
Direction Solidarité Autonomie
Boulevard Georges Chauvin
CS 72101
27021 Évreux

Auprès du CLIC ou du Service social
le plus proche de votre domicile

Dossier téléchargeable :
[APA-SANS-TDC \(eurennormandie.fr\)](http://APA-SANS-TDC.eurennormandie.fr)

L'aide-ménagère départementale

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, le Département de l'Eure peut prendre en charge certaines prestations en nature comme les tâches ménagères.

Cette aide est attribuée pour le ménage de votre logement, l'entretien du linge, une aide pour effectuer votre toilette, la préparation de repas sur place...

Pour bénéficier de l'aide-ménagère, il faut remplir plusieurs conditions :

- être âgé(e) de 60 ans et plus;
- ou, avoir entre 20 et 60 ans et être reconnu handicapé(e) par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH);

- avoir des revenus mensuels inférieurs au montant de l'ASPA (allocation solidarité personnes âgées);
- être de nationalité française, ou avoir résidé 15 ans en France avant l'âge de 70 ans; posséder une carte de résidence ou un titre de séjour en cours de validité;
- attester d'une résidence stable et régulière dans le département de l'Eure;
- vivre seul, ou avec une personne qui ne peut pas apporter l'aide sollicitée.



POUR BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE

Il faut compléter un dossier de « demande d'aide sociale à domicile ou en établissement » téléchargeable sur le site du Département de l'Eure.

Vous pouvez vous renseigner auprès des CLIC, des CCAS, de la MDS et des SAAD.

Être aidé à domicile sur notre territoire

LES SERVICES DE SOINS ET D'AIDE À DOMICILE

Les services d'aide à domicile du territoire proposent diverses prestations :

- aide aux actes du quotidien (toilette, lever et coucher, aide pour s'habiller et se déshabiller);
- aide pour les repas et les courses (préparation des repas, prise des repas);
- le ménage et le repassage, etc.

Il existe cinq services de soins et d'aide à domicile sur le territoire :

CCAS DE GISORS

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE

Maison Mirelle Pierson
28 rue de Riegelsberg - BP82 - 27140 Gisors
Tél. 02 32 27 97 75
maintienadomicile@mairie-gisors.fr
Territoire d'intervention : Gisors

AZAE GISORS

7 ter rue du Faubourg de Neaufles
27140 Gisors
Tél. 03 44 52 16 73
**Territoire d'intervention : Gisors,
Romilly-sur-Andelle**

CENTRE SERVICES

Agence de Gisors - 38 rue Cappeville
27140 Gisors
Tél. 02 32 27 53 49/07 87 43 13 47
**Territoire d'intervention : Gisors,
Étrépagny, Magny-en-Vexin**

LE GPAAD

Résidence La Renaissance
Bâtiment F - Place des Libertés
27140 Gisors
Tél. 02 32 15 94 08
**Territoire d'intervention : Gisors,
Les Andelys, Romilly-sur-Andelle**

LE PSAD

Immeuble 1 Porte 1 - Route Nationale
60590 Trie-Château
Tél. 03 44 52 16 73
**Territoire d'intervention : Gisors,
Romilly-sur-Andelle**

O2 VEXIN NORMAND SERVICES

33 rue Georges Clémenceau
27150 Étrépagny
Tél. 09 81 49 84 65/02 43 72 02 02
**Territoire d'intervention : Les Andelys,
Étrépagny et alentours**



LES SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le SSIAD de l'hôpital de Gisors est un service social et médico-social qui assure, sur prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans et plus, présentant une maladie, une dépendance ou un handicap, des prestations de soins infirmiers. Ce service permet d'éviter l'hospitalisation lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile, de

faciliter le retour à domicile à la suite d'une hospitalisation, de prévenir ou de retarder la perte d'autonomie des individus. Le SSIAD est également composé d'une Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) à domicile dont l'objectif est d'améliorer ou préserver l'autonomie d'une personne atteinte de cette maladie dans les activités de la vie.

SSIAD DU CENTRE HOSPITALIER DE GISORS

Route de Rouen
27140 Gisors
Tél. 02 32 27 76 47

Territoire d'intervention :
Communauté de communes
du Vexin Normand et alentours

ESA DU CENTRE HOSPITALIER DE GISORS

10 bis rue de Saint-Ouen
27140 Gisors
Tél. 02 32 27 76 47

Territoire d'intervention :
Communauté de communes
du Vexin Normand et alentours





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND

Service Portage de repas
5 rue Albert Leroy
27140 Gisors

Tél. 02 32 27 83 13 ou 06 33 39 49 45
portage.repas@ccvexin-normand.fr

Bien vivre chez soi... en toute sécurité !

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

Parfois, avec l'âge, l'appétit diminue, l'envie de cuisiner aussi et l'on rencontre des difficultés à faire ses courses. Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie. Cela entretient également le moral.

Le portage de repas : comment ça marche ?

La personne bénéficiaire du service de portage de repas, proposé par votre Communauté de communes du Vexin Normand, choisit pour chaque semaine :

- le nombre de repas souhaités ;
- ses menus à partir d'une proposition communiquée par le service.

Les repas peuvent être adaptés aux besoins du bénéficiaire en cas de régime particulier, par exemple régime sans sel. Les repas sont ensuite livrés sous forme de plateaux-repas. La plupart du temps, le plateau-repas est à réchauffer.

LA TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance est un service permettant de vous mettre en contact avec un téléopérateur en cas de problème à domicile (chute, malaise...).

La personne qui contacte un téléopérateur appuie sur un médaillon ou une montre qu'elle porte en permanence. Selon l'urgence de la situation, le téléopérateur pourra :

- contacter un de vos proches;
- déclencher une intervention pour vous porter assistance.

PRÉSENCE VERTE HAUTE NORMANDIE

32 rue Georges Politzer - 27000 Évreux
Tél. 02 32 23 42 90

FIL LIEN

Zac du Bois de communes - BP 1706
27017 Évreux Cedex
Tél. 02 32 39 80 80

ACTIVITA (GROUPE EUROP ASSISTANCE)

445 rue Pierre Champion C26
27210 Beuzeville
Tél. 02 32 20 10 96/06 09 17 43 73

DOMUS' VI

Résidence Tiers Temps
14 bd Chambaoudouin - 27000 Évreux
Tél. 0 800 100 744

OU PAR LE BIAIS DU CCAS DE VOTRE COMMUNE

L'AMÉLIORATION ET L'AMÉNAGEMENT DE VOTRE HABITAT...

L'ESPACE FRANCE RÉNOV'

Ce service financé par votre Communauté de communes du Vexin Normand a pour mission d'informer et accompagner les particuliers, les professionnels et les institutions. Il délivre des conseils neutres, gratuits et indépendants pour la Rénovation Énergétique.

PERMANENCES FRANCE RENOV' 5 RUE ALBERT LEROY À GISORS

Les 1^{ers} jeudis des mois pairs de 10h à 12h

PERMANENCES FRANCE RENOV' 3 RUE MAISON DE VATIMESNIL À ÉTRÉPAGNY

Les 1^{ers} lundis des mois impairs
de 14h à 16h

Permanences sur rendez-vous.
Pour plus d'informations, vous pouvez
contacter :

- La Direction Environnement de la Communauté de communes du Vexin Normand au 02 32 27 80 35 ou par mail : direction.environnement@ccvexin-normand.fr
- SOLIHA au 02 32 39 89 99 ou par mail à eie27@solih.fr



L'OPAH (OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT)

Elle a pour objectif de :

- Améliorer la performance énergétique des logements ;
- Lutter contre la précarité énergétique ;
- **Adapter les logements au handicap et/ou au vieillissement ;**
- Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé.

Pour quels travaux ?

- Amélioration de la performance énergétique (isolation, chauffage...);
- Adaptation et/ou accessibilité liées au handicap ou à la mobilité ;
- Réhabilitation de logements très dégradés (mise en conformité de l'électricité, réfection de la toiture, charpente...).

PERMANENCES OPAH 5 RUE ALBERT LEROY À GISORS

Sur rendez-vous :

1^{er} lundi du mois de 10h à 12h

3^e jeudi du mois de 10h à 12h

PERMANENCES OPAH 3 RUE MAISON DE VATIMESNIL À ÉTRÉPAGNY

Sur rendez-vous :

2^e mardi du mois de 10h à 12h

4^e mardi du mois de 10h à 12h

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- La Direction Environnement de la Communauté de communes du Vexin Normand au 02 32 27 80 35 ou par mail à direction.environnement@ccvexin-normand.fr
- SOLIHA au 02 32 39 84 00 ou par mail à contact27@solihha.fr

Préserver sa santé

L'accès aux soins sur notre territoire

Liste non exhaustive mise à jour le 22/07/22

LES MAISONS DE SANTÉ

CHÂTEAU-SUR-EPTE

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE CHÂTEAU-SUR-EPTE

2 rue de Gisors - 27420 Château-sur-Epte
Tél. 01 34 67 69 59

ÉTRÉPAGNY

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE D'ÉTRÉPAGNY

3 rue maison de Vatimesnil
27150 Étrépagny
Tél. 02 32 27 87 70

MAISON DE SANTÉ D'ÉTRÉPAGNY

3 bis rue Turgot - 27150 Étrépagny
Tél. 02 32 55 88 40

LES PHARMACIES DU TERRITOIRE

CHÂTEAU-SUR-EPTE

PHARMACIE DE SAINT CLAIR

13 route de Paris - 27420 Château-sur-Epte
Tél. 01 84 18 25 18

ÉTRÉPAGNY

PHARMACIE GAZIER

60 rue Georges Clémenceau
27150 Étrépagny
Tél. 02 32 55 71 82

PHARMACIE THIEBAULT

46 rue Georges Clémenceau
27150 Étrépagny
Tél. 02 32 55 76 04

GISORS

PHARMACIE DU CHÂTEAU

60 rue de Vienne - 27140 Gisors
Tél. 02 32 55 26 18

PHARMACIE CENTRALE

33 rue de Vienne - 27140 Gisors
Tél. 02 32 55 11 93

PHARMACIE DU MARCHÉ

4 & 6 rue de Vienne - 27140 Gisors
Tél. 02 32 55 26 68

PHARMACIE DE L'EPTE

35 rue de Paris - 27140 Gisors
Tél. 02 32 27 36 83

LES PHARMACIES DE GARDE - Tél. 32 37

NOS MÉDECINS GÉNÉRALISTES

GISORS

DOCTEUR LAGUES

1 bis rue Albert Leroy - 27140 Gisors
Tél. 02 32 27 82 02

DOCTEUR FOISON

2 impasse du Preslay - 27140 Gisors
Tél. 02 32 27 76 76

DOCTEUR CHAMPAGNE

2 impasse du Preslay - 27140 Gisors
Prise de RDV par doctolib

DOCTEUR LAVENU

47 rue de Paris - 27140 Gisors
Tél. 02 32 15 20 21

DOCTEUR STOIAN

47 rue de Paris - 27140 Gisors
Tél. 02 32 27 31 10

DOCTEUR MOREAU

5 rue Saint Gervais - 27140 Gisors
Tél. 02 32 55 11 75

DOCTEUR PLAQUIN

2 rue du Marechal Leclerc - 27140 Gisors
Tél. 02 32 55 31 33

CHÂTEAU-SUR-EPTE

DOCTEUR GARCES

DOCTEUR MOINE
DOCTEUR CHAURANG
DOCTEUR WALLERICH

2 rue de Gisors - 27420 Château-sur-Epte
Tél. 01 34 67 69 59

ÉTRÉPAGNY

DOCTEUR BOUS

DOCTEUR MIKOLAJCZAK

3 rue de Maison de Vatimesnil
27150 Étrépnay
Tél. 02 32 27 87 70

DOCTEUR THIEBAULT

DOCTEUR LEPICARD THIEBAULT

DOCTEUR PESSOA

DOCTEUR BONNET

3 bis rue Turgot
27150 Étrépnay
Tél. 02 32 55 88 40

MÉDECINS DE GARDE - Tél. 116 117



NOS INFIRMIER(E)S

ÉTRÉPAGNY

ROUSSEL CHRISTELLE
GUITTON PATRICIA
DUCELLIER ALEXANDRA
ANGELVY JESSICA
SAUDRAIS STÉPHANIE
81 rue Georges Clémenceau
27150 Étrépagny
Tél. 02 32 27 54 01

MANCEL MYLÈNE
FERRE CARINE
PRUDHOMME HÉLÈNE
VILLERMET RACHIDA
16 rue Georges Clémenceau
27150 Étrépagny
Tél. 06 07 76 60 44

GISORS

CORNU AURÉLIE
3 rue Cappeville - 27140 Gisors
Tél. 06 09 49 08 45

FATTORE CHRISTELLE
12 rue Auguste Marion - 27140 Gisors
Tél. 06 82 78 60 45

FOUCHER GWENAËLLE
12 rue Auguste Marion - 27140 Gisors
Tél. 06 61 26 83 84

GUEROULT ÉLÉONORE
35 rue de Paris - 27140 Gisors
Tél. 06 09 94 84 35

MARGOTTEAU VIRGINIE
31 rue de Paris - 27140 Gisors
Tél. 07 62 64 20 20

MEKIBES FARID
2 impasse de Preslay - 27140 Gisors
Tél. 06 65 15 05 22

MIATH JOHANNA
CARLIN KRYPEL
16 rue de la Fontaine - 27140 Gisors
Tél. 06 11 22 04 18

NUISSIER MOUTAMALLE PEGGY
47 rue de Paris - 27140 Gisors
Tél. 02 32 27 20 47

PREVET VIRGINIE
12 rue Auguste Marion - 27140 Gisors
Tél. 06 72 86 99 64

SANDRA RONCELET
19-21 rue de la Libération - 27140 Gisors
Tél. 06 15 09 66 68

SYLVIANE SAINTE-ROSE
9 rue Aristide Briand - 27140 Gisors
Tél. 06 03 20 48 87

CHÂTEAU-SUR-EPTE

AJIRKAN ERIKA
DURAND VÉRONIQUE
 2 rue de Gisors - 27420 Château-sur-Epte
 Tél. 07 70 38 87 86

NOS KINÉSITHÉRAPEUTES**GISORS**

VANDAMME FABRICE
VERMEULEN BRUNO
CAVAEL FRANÇOIS
TERRIEN CHRISTIAN
 9 rue Aristide Briand - 27140 Gisors
 Tél. 02 32 55 44 74

VINCENT DOMINIQUE
 5 rue l'Hospice - 27140 Gisors
 Tél. 02 32 55 05 93

HYEST CLAIRE
 57 rue Cappeville - 27140 Gisors
 Tél. 02 32 27 08 16

BARNIX NICOLAS
 21 rue du Bouloir - 27140 Gisors
 Tél. 02 32 55 04 46

TUYTTENS ASTRID
 14 route de Dieppe - 27140 Gisors
 Tél. 02 32 15 75 02

KORDAS KAROL
 11 rue Jean Perrin - 27140 Gisors
 Tél. 09 51 97 52 90

MAINNEVILLE

PAULA MAGALHAES
 2 bis rue du Bourg - 27150 Mainneville
 Tél. 07 81 24 99 37

ÉTRÉPAGNY

PENET JEAN-YVES
BEAURY PAUL
FESSART LAURENT
SAVIN FRANÇOIS
LE CORNU NICOLAS
LE FUR TRESAMINI STACIE
 1 ter rue du 8 mai 1945 - 27150 Étrépagny
 Tél. 02 32 55 37 37

AMBULANCES

À Gisors et au Thil, trois sociétés d'ambulance sont à votre service afin de vous amener en toute sécurité à vos rendez-vous médicaux.

GISORS

AMBULANCES DE GISORS
 Tél. 02 32 27 07 07

AMBULANCES DU CHÂTEAU
 Tél. 02 32 55 20 20

LE THIL

AMBULANCES THILLOISES
 Tél. 02 32 55 74 54



Accompagner et prendre en charge la perte d'autonomie

LES SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GISORS

Le SSR assure une mission de proximité et a pour objectif le retour et maintien à domicile du patient. Il permet de consolider et de réorienter une prise en charge après une situation aiguë. Il assure des soins médicaux curatifs ou préventifs, la rééducation et la réadaptation dans le but de limiter les handicaps psychiques, sensoriels, cognitifs et comportementaux afin de prévenir l'apparition d'une dépendance et de favoriser l'autonomie du patient.

Sa mission est également basée sur des actions d'éducation thérapeutique, notamment nutritionnelle pour favoriser l'accompagnement du retour à domicile, ainsi que l'information et le soutien des aidants.

Le projet de soins s'inscrit dans une dimension de prévention : sensorielle, des troubles nutritionnels, des escarres et de

la régression locomotrice, des anomalies d'élimination urinaire et fécale, des chutes, des infections nosocomiales, des problèmes relationnels (personnel, familial et social) et de leurs conséquences psychologiques, de la maltraitance, de la douleur...

Le SSR dispose de 33 lits avec deux spécialités :

- SSR polyvalent qui accueille tout adulte pour tous types de pathologies ;
- SSR gériatrique qui accueille les personnes âgées de plus de 75 ans polypathologiques dépendantes ou à risque de dépendance.

CENTRE HOSPITALIER DE GISORS

Route de Rouen - 27140 Gisors

Tél. 02 32 27 76 76

LE CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION HOSTRÉA NOYERS

L'Hostréa, Centre de Soins de Suite et de Réadaptation est situé à Noyers, village du Vexin Normand sur l'axe Vernon-Gisors, à proximité des départements de l'Oise et du Val d'Oise. Sa situation géographique en fait un établissement incontournable sur le territoire de santé. Le Centre de Soins de Suite et de Réadaptation a une activité d'hospitalisation complète répartie sur trois unités géographiques.

Il reçoit les patients (femmes, hommes ou couples) âgés de plus de 17 ans, en sortie d'établissements de santé publics ou privés, pour des affections en traumatologie, orthopédie, neuropsychiatrie, médecine, pneumologie... ou adressés directement par des médecins libéraux. La moyenne d'âge

des patients pris en charge à L'Hostréa est d'environ 70 ans permettant ainsi de répondre aux besoins face au vieillissement de la population du territoire. Une population plus jeune est également accueillie dans le cadre de conduites addictives et des pathologies psychologiques.

Pour vous accueillir, le centre dispose d'un plateau technique, de 42 chambres particulières, d'une pharmacie à usage interne, d'une salle de cafétéria, d'une salle d'animation et d'une balnéothérapie.

CSSR L'HOSTREA

Sente de Gisancourt - BP 80
27720 Noyers
Tél. 02 32 27 75 75

LES COURTS SÉJOURS GÉRIATRIQUES

Le service de Court Séjour Gériatrique dispose de 10 lits et accueille des patients, âgés de plus de 75 ans, souffrant de pathologies chroniques en phase aiguë. Il assure une prise en charge globale et personnalisée permettant d'établir des diagnostics et de favoriser la prise en charge thérapeutique de façon rapide et efficace.

Mode d'admission :

- par l'intermédiaire des urgences ;
- par l'intermédiaire du médecin traitant ;
- par transfert d'un autre établissement.

CENTRE HOSPITALIER DE GISORS

Route de Rouen - 27140 Gisors
Tél. 02 32 27 86 62



LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

La MAS, résidence « Les quatre-saisons » est une structure médico-sociale destinée à recevoir des résidents âgés de 18 à 60 ans. Ce lieu de vie a pour mission d'accompagner des personnes adultes souffrant de handicaps psychiques et qui sont dépendantes dans les actes de la vie quotidienne, par un processus de soins, d'actions éducatives et de socialisation. Les lieux de vie des usagers sont de plain-pied, permettant une circulation aisée et sans

risque. La résidence est organisée autour d'un patio central et agrémentée de petits jardins permettant les sorties sécurisées de résidents.

Elle est conçue pour accueillir 25 résidents en hébergement et 5 personnes en accueil de jour.

CENTRE HOSPITALIER DE GISORS

Route de Rouen - 27140 Gisors

Tél. 02 32 27 78 81

L'ÉVALUATION À DOMICILE (EMED)

L'Équipe Mobile d'Évaluation à Domicile a pour mission de répondre aux situations complexes rencontrées à domicile (rupture de soins, problèmes somatiques...), de dépister précocement la fragilité et d'élaborer un plan d'action adapté en réponse, d'éviter les situations de crise comme les hospitalisations inadéquates ou en urgence, de favoriser les admissions directes en hospitalisation et d'associer les médecins traitants dans la prise en charge globale de la personne âgée.

Il est possible de solliciter l'EMED en cas de suspicion de troubles cognitifs débutants, de troubles sensoriels non pris en charge, de chutes à répétition ou encore en cas de suspicion de dénutrition. Une infirmière se déplace alors à votre domicile afin d'établir une série de tests. Les préconisations sont ensuite transmises au CLIC de l'UTAS de Vernon et à la personne âgée elle-même.

L'EMED du centre hospitalier de Gisors couvre 4 cantons :

- Gisors/Étrépagny ;
- Les Andelys/Ecos ;
- Romilly-sur-Andelle ;
- Gaillon.

COMMENT SOLLICITER UNE ÉVALUATION À DOMICILE ?

Toute demande d'intervention se réalise auprès du CLIC par :

- Un médecin généraliste ;
- Un professionnel de santé ;
- Le patient lui-même ou son entourage.

Se déplacer en toute liberté



LOCATION DE VÉLO

Balad'Eure : Location de vélos électriques & accessoires

Partez à la découverte de la Voie Verte Gisors-Gasny au cœur de la vallée de l'Epte, ou encore des villages de la vallée de la Lévrière pour une balade détente entre amis ou en famille. Balad'Eure est à votre disposition 7 jours sur 7 sur simple appel et vous propose des tarifs tout doux à la journée, à la semaine ou au mois.

Balad'Eure

12 rue Traversière - 27140 GISORS
Tél. 06 26 25 94 95/06 81 89 86 00

baladeure27@gmail.com

Ouvert toute l'année 7 jours/7
de 9h à 20h

La mobilité douce

Les concepts de mobilité douce et de mobilité durable sont intrinsèquement liés. La mobilité douce désigne l'ensemble des déplacements non motorisés comme la marche à pied, le vélo, le roller et tous les transports respectueux de l'environnement. Ses bénéfices sont nombreux : réduction de la pollution, augmentation de l'activité physique, meilleure santé physique, augmentation de la qualité de vie et des conditions de transports, etc.

Le concept de mobilité durable comprend une réflexion sur l'environnement et les problématiques de développement durable en repensant l'aménagement du territoire et de l'espace urbain. Il s'agit de limiter l'empreinte carbone et de réduire les inégalités territoriales dans les zones mal desservies par les transports, en mettant en place des solutions qui favorisent le recours aux mobilités douces. À cet effet, vous pouvez emprunter la Voie Verte Gisors-Gasny.

VOIE VERTE

Office de tourisme

1 passage du Monarque Rue de Vienne
27140 GISORS - Tél. 02 32 27 60 63
info.tourisme@ccvexin-normand.fr

Se déplacer en transports en commun

NAVETTE URBAINE DE GISORS

Le GiBus est un service de bus gratuit, inter quartiers desservant 17 arrêts (dont un à Aquavexin) vous permettant d'accéder aux principaux pôles de la ville : gare, mairie, hôpital ainsi que les zones commerciales et industrielles.

LE GIBUS

Quai fossé aux Tanneurs - 27140 Gisors
Tél. 02 32 27 60 60
www.ville-gisors.fr

SORTIR DE LA VILLE EN TRAIN

Lignes directes

Gisors - Paris St-Lazare - Train TER
Gisors - Serqueux - Car et train TER

GARE SNCF

Place de la Gare - 27140 Gisors
www.gare-sncf.com
www.ter.sncf.com

SORTIR DE LA VILLE EN BUS

Les lignes directes Région Normandie

Ligne 200 : Gisors - Les Andelys - Gaillon - Évreux
Ligne 250 : Étrépagny - Gasny - Vernon
Ligne 210 : Gisors - Vernon - Évreux • Ligne 520 : Gisors - Rouen

RÉGION NORMANDIE

19 rue St Louis - 27000 ÉVREUX - Tél. 02 22 55 00 10
www.transports.normandie.fr - www.commentjyvais.fr

Lignes régulières vers Beauvais

Ligne 38 : Gisors - Beauvais

COMPAGNIE DE TRANSPORT CABARO

Tél. 0 810 60 00 60/0 970 150 150
www.oise-mobilite.fr

Lignes régulières vers Cergy-Pontoise

Ligne 49 : Étrépagny - Gisors - Chaumont - Cergy

COMPAGNIE DE TRANSPORT VEXIN BUS

19 rue de Cappeville - 27140 GISORS
Tél. 02 32 27 41 00 - www.vexinbus.fr

PRIME VÉLO

Afin de favoriser la mobilité douce sur le territoire, la Communauté de communes participe financièrement pour l'achat d'un vélo à assistance électrique pour les habitants (résidence principal) du Vexin Normand.

La prime d'achat versée par la CCVN est fixée à 150€ et +50 € si cet achat est réalisé dans une entreprise située dans l'une des 39 communes du territoire du Vexin Normand. Cette aide de la CCVN pourrait débloquer la

prime de l'État pour un montant équivalent (suivant les conditions de ressources). La demande est à effectuer par l'acheteur du vélo via le lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique#>

Les voitures partagées

Votre Communauté de communes du Vexin Normand vous propose 2 services :

REZO POUCE

«L'autostop au quotidien», c'est le slogan de Rezo Pouce, l'application permet aux habitants de partager de manière spontanée, et gratuite, leurs trajets. Les arrêts, signalés par des panneaux, sont disposés un peu partout sur le territoire du Vexin Normand permettant à chacun de parcourir notre Communauté de communes. Accessible à tous à partir de 14 ans, l'inscription se fait en ligne, et de manière gratuite, le tout dans le respect de la charte Rezo Pouce!

REZO POUCE

Pôle Transports & Mobilités
Communauté de communes du Vexin
Normand - Tél. 02 32 27 80 38
transports.mobilites@ccvexin-normand.fr

L'ASSOCIATION TRAIT D'UNION

Créée en décembre 1998, l'association Trait d'Union met à disposition des personnes âgées du territoire, plusieurs chauffeurs bénévoles afin de favoriser leur mobilité mais aussi d'atténuer leur isolement et leur permettre de rester à domicile le plus longtemps possible, dans des conditions acceptables.

ASSOCIATION TRAIT D'UNION

www.traitdunion27.fr

L'AUTOPARTAGE

Nouveau dispositif mis en place par la Com'com!

Le Pôle Transports/Mobilités de la Communauté de communes renforce ses offres de services aux habitants du territoire du Vexin Normand et au-delà avec la mise en place de véhicules électriques en autopartage dès septembre 2022. 4 Véhicules mis à la disposition des usagers en location (2 sur Gisors, 2 sur Étrépnay).

Tarif unique, dans la limite de 3h consécutives :

- 5€ TTC/heure pour les habitants du territoire de la CCVN
- 6€ TTC/heure pour les habitants résidents hors du territoire de la CCVN

L'AUTOPARTAGE

Pôle Transports & Mobilités
Communauté de communes du Vexin
Normand - Tél. 02 32 27 80 38
transports.mobilites@ccvexin-normand.fr

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION

Consultez le guide de la mobilité :
<https://www.cdc-vexin-normand.fr/transport/transport-a-la-demande/guide-de-la-mobilite.html>

Profiter de son temps libre

Il existe sur le territoire de nombreux équipements culturels et de loisirs : musique, danse, médiathèque et bibliothèques, espace de vie sociale...



Les équipements culturels

MUSIQUE & DANSE

CONSERVATOIRE DE DANSE, MUSIQUE ET THÉÂTRE MUNICIPAL DE GISORS

Impasse du Preslay - 27140 Gisors
Tél. 02 32 27 34 46
ecoledemusique@mairie2-gisors.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE THÉÂTRE ÉTRÉPAGNY

4 rue du 30 novembre - 27150 Étrépagny
ecole.musique.etrepagny@gmail.com
<http://emd-etrepagny.org>

ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL ESPACE DE VIE SOCIALE DE LONGCHAMPS

Le centre socio-culturel, espace de vie sociale de Longchamps propose divers ateliers : informatique, anglais, photographie, écriture, scrapbooking, fitness, danse de salon ainsi que des séances de cinéma, des semaines artistiques avec sorties culturelles, des représentations théâtrales, etc.

Tél. 06 83 88 74 04
27150csc@gmail.com

MÉDIATHÈQUE & BIBLIOTHÈQUES

LUDO-MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

3 rue maison de Vatimesnil
27150 Étrépagny
Tél. 02 32 27 91 54

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h30
Jeudi : 9h30 à 12h30 - 14h à 18h30
Vendredi : 14h à 18h30
Samedi : 9h30 à 17h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE VESLY

1 place du Carrouge - 27870 Vesly
Tél. 02 32 55 18 36

Horaires d'ouverture

Mercredi : 14h à 18h - Jeudi : 14h à 18h
Samedi : 14h à 18h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CHÂTEAU-SUR-EPTE

1 route de Paris - 27420 Château-sur-Epte
Tél. 01 30 27 45 43
Bib.chateau@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi : 14h à 18h - Vendredi : 15h à 19h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NOYERS

16 Grande Rue - 27720 Noyers
Tél. 02 32 55 65 72

Horaires d'ouverture

Lundi : 17h à 19h - Mercredi : 14h à 17h

BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE GUY DE MAUPASSANT

5 rue Baléchoux - 27140 Gisors
Tél. 02 32 27 60 89

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires)

Mardi : 13h30 à 18h30
Mercredi : 10h à 18h30
Vendredi : 13h30 à 18h30
Samedi : 14h à 18h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BÉZU-SAINT-ÉLOI

22 route de Gisors - 27660 Bézu-Saint-Éloi
Tél. 02 32 55 17 46

Horaires d'ouverture

Mercredi : 14h à 18h - Samedi : 10h à 12h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LONGCHAMPS

93 rue de la Mairie - 27150 LONGCHAMPS
Tél. 02 32 27 02 08 (mairie)
27150csc@gmail.com

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h à 12h - Mardi : 10h à 12h
Jeudi : 10h à 12h et 17h à 19h
Vendredi : 9h à 12h
Et un samedi après-midi par moi

Les clubs des aînés

BAZINCOURT-SUR-EPTE

LES BLÉS D'OR
Tél. 02 32 55 28 31

BÉZU-SAINT-ÉLOI

MIEUX VIVRE À BÉZU
Tél. 02 32 55 87 28

SAINT ELOI
Tél. 02 32 55 26 67

ANCIENS COMBATTANTS
Tél. 06 15 03 93 82

CHÂTEAU-SUR-EPTE

CLUB DES ANCIENS
Tél. 06 83 35 06 29

DANGU

ÂGE D'OR
Tél. 06 75 46 63 23

ÉTRÉPAGNY

CLUB DE L'AUTOMNE
Tél. 02 32 55 07 38

GAMACHES

CLUB DES AÎNÉS
Tél. 02 32 55 80 68

GISORS

**RETRAITE ET LOISIRS
DE GISORS ET ENVIRONS**
Tél. 06 81 35 71 83

ANIM'EN VIE
Tél. 06 24 82 72 76

UNRPA
Tél. 06 81 27 14 02

HEUDICOURT LONGCHAMPS

CARREFOUR DE L'AMITIÉ
Tél. 06 79 77 35 25
Tél. 02 32 55 83 05

MAINNEVILLE

CLUB DES TILLEULS
Tél. 02 32 55 98 35

MARTAGNY

**RENCONTRES
DE MARTAGNY**
Tél. 02 32 55 58 12

MORGNY

LE FIL D'ARGENT
Tél. 06 13 57 45 72
Tél. 02 32 27 13 48

NEAUFLES-SAINT-MARTIN

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES
Tél. 07 80 53 16 71

PUCHAY

LES AMIS DU TEMPS LIBRE
Tél. 02 32 55 88 93

SAINT-DENIS-LE-FERMENT

CLUB DE LA LEVRIÈRE
Tél. 06 21 96 94 46
mairiesaintdenisleferment@
wanadoo.fr
beatrice.karpoff@sfr.fr

SAUSSAY-LA-CAMPAGNE

L'ÂGE D'OR
Tél. 09 52 68 32 27
Tél. 02 32 55 85 56

THILLIERS-EN-VEXIN

LES AMIS DES THILLIERS
Tél. 02 32 55 66 10



Les activités sportives

(Liste non exhaustive)

RANDONNÉE

VEXIN RANDO – U.S.E RANDONNÉE D'ÉTRÉPAGNY

LES RANDOS DOMINICALES

L'association organise deux dimanches matin par mois, des randonnées pédestres sur les chemins de la région (rayon de 50 km autour d'Étrépagny) selon un calendrier établi en début de saison (parcours de 10 à 13 km).

LES RANDOS DU JEUDI

L'association organise également les 2^e et 4^e jeudis matin de chaque mois, ce même type de randonnées pour les personnes qui ne sont plus en activité (mais restent ouvertes à tous les licenciés).

Pour ces deux activités, le point de rendez-vous pour le départ groupé a lieu à 8h15 sur le parking situé entre les deux gymnases, chemin de la piscine à Étrépagny.

LES RANDOS DU MARDI

Ces randos ont lieu tous les mardis après-midi (sauf pendant les vacances scolaires, parcours de 8 à 10 km) et se font à allure modérée afin de s'adapter tout particulièrement aux seniors (mais restent ouvertes à tous les licenciés). L'horaire de rendez-vous est fixé à 14h précises sur le lieu de départ de la randonnée (mentionné dans le calendrier fourni à chaque licencié). Possibilité de départ groupé à partir d'Étrépagny.

LA MARCHÉ NORDIQUE

C'est une marche rapide pratiquée avec des bâtons spécifiques, qui a l'avantage de faire entrer en action toute la partie supérieure du corps et non plus simplement les membres inférieurs. Deux séances par semaine sont programmées. Au cours de ces séances qui durent 1h30 environ (9 km), des échauffements et des étirements sont effectués. Ces séances ont lieu tous les samedis et lundis matin (sauf jours fériés). Pour cette activité, les

dates, horaires et lieux de rendez-vous sont communiqués aux pratiquants par l'animateur responsable de cette discipline.

LA « RANDO SANTÉ » :

Cette dernière discipline proposée par l'U.S.E Rando, s'adresse à toutes et à tous, en priorité à celles et ceux qui ont une capacité physique réduite, mais ne nécessitant pas de tierce personne ou d'équipement particulier pour marcher.

Les participants doivent être autonomes et être en capacité de marcher sur des distances de 5 à 6 km environ (2h à 2h30).

Ces randonnées sont encadrées par un animateur du club et ont lieu les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois.

Pour cette activité, le point de rendez-vous pour le départ groupé a lieu à 14h sur le parking situé entre les deux gymnases, chemin de la piscine à Étrépagny.

CLUB DE RANDONNÉE ENTENTE GISORSIENNE DE GISORS

Tél. 06 07 50 38 80
laurent.quervet@orange.fr

VEXIN RANDO U.S.E RANDONNÉE D'ÉTRÉPAGNY

Tél. 06 88 86 43 86
lethiais.alain@gmail.com
www.userando.fr

GYM ET PILATES

USE GYM SÉNIOR D'ÉTRÉPAGNY

GYM ENTRETIEN ET PILATES

L'USE gym sénior d'Étrépagny vous propose des séances de gym d'entretien et de Pilates les lundis et jeudis de 9h à 12h à la Salle du Mill Club.

Mme Annick LAGISQUET, Présidente
Tél. 06 74 76 65 18 - titannick27@yahoo.fr

Mme Monique MORAND
Tél. 02 32 55 77 28
monique.morand0884@orange.fr

GYM VOLONTAIRE SENIOR LONGCHAMPS

La commune de Longchamps propose des cours de Gymnastique Volontaire les vendredis de 9h30 à 10h30 (hors période scolaire) à la salle communale Estienne.

Mme LE LOUIS - Tél. 02 32 55 03 34
lclf1818@gmail.com

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE GISORS

L'association propose des créneaux de gym douce.

Tél. 06 15 70 71 10

ALLIANCE LOISIR

Activité physique adaptée à Longchamps le mercredi matin de 9h30 à 10h30.

M. LAINÉ - Tél : 06 87 46 58 64
nicolas.laine27@gmail.com

PILATES À NOYERS

La commune de Noyers propose des cours de Pilates les mardis soir dans la salle communale.

M. NEVEU - Tél. 07 71 75 19 72

JE DIS GYM À VILLERS-EN-VEXIN

La commune de Villers-en-Vexin propose chaque mardi à 10h30 de la gymnastique et des activités d'entretien...

Mme LERIGOLEUR - Tél. 02 32 55 60 10
Mme ZUKAUSKAS - Tél. 02 32 55 60 48

CLUB DE GYM DE GAMACHES-EN-VEXIN

Le club de gym de Gamaches en Vexin propose des séances pour les séniors tous les vendredis matin à 11h à la salle des associations.

M. Francis LORiot - Tél. 06 12 80 12 63

DANSE

L'EURE POUR DANSER À VILLERS-EN-VEXIN

La commune de Villers-en-Vexin propose également chaque jeudi à 20h des activités pour apprendre ensemble les danses de loisirs et de société...

leurepourdanser@gmail.com
www.leurepourdanser.fr



Choisir un nouveau lieu de vie

Les résidences pour personnes âgées autonomes (RPA)

Les RPA sont conçues pour des personnes âgées seules ou en couple qui ne peuvent plus ou ne veulent plus vivre à leur domicile classique. Les résidences sont généralement composées d'appartements privatifs et d'espaces communs partagés par les occupants (salle d'animation, salle de restaurant...). La vie dans une résidence de ce type permet de :

- continuer à vivre de manière indépendante ;
- bénéficier d'un environnement plus sécurisé ;
- utiliser des services collectifs.

LES RÉSIDENCES ERNEST QUAILLET ET HÉLÈNE BOSPAGE (CCAS GISORS)

Le CCAS gère deux foyers logements non médicalisés **destinés aux personnes de 60 ans et plus, autonomes.**

Proches du centre-ville, les résidences sont distantes l'une de l'autre d'environ 400 m. Les logements de types T1 et T2 sont éligibles à l'APL.

RÉSIDENCE ERNEST QUAILLET

Impasse du Preslay - 27140 Gisors
Tél : 02 32 27 40 64

Des gardes de nuit sont assurées 7 jours/7, de 20h à 8h. Chaque appartement est doté d'un système d'appel malade.

Un service de restauration est proposé le midi du lundi au vendredi aux résidents et à leurs proches. Tous les gisorsiens de 60 ans et plus peuvent également en bénéficier.

RÉSIDENCE HÉLÈNE BOSPAGE

29 bis Rue de la Reine Blanche
27140 Gisors
Tél : 02 32 55 14 97

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les EHPAD sont des maisons de retraite médicalisées proposant un accueil en chambre. Ils s'adressent aux personnes généralement âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien. Toutefois, il existe des dérogations afin que des personnes de moins de 60 ans puissent y trouver une place.

Ces établissements médicalisés ont pour mission :

- d'accompagner les personnes fragiles et vulnérables;
- de préserver leur autonomie par une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.

EHPAD LES JARDINS DU VEXIN

Deux unités de 14 chambres accueillent des résidents présentant des troubles neuro-dégénératifs de type Alzheimer. L'une d'elles est labellisée Unité d'Hébergement Renforcée (UHR). Un espace bien-être et un équipement de balnéothérapie agrémentent le séjour des résidents. La troisième unité accueille 25 résidents en EHPAD classique.

PÔLE SANITAIRE DU VEXIN RÉSIDENCE LES JARDINS DU VEXIN

Route de Rouen - 27140 Gisors
Tél. 02 32 15 60 42

EHPAD LES CHAMPS FLEURIS

Cette structure accueille 124 résidents. Elle dispose de chambres individuelles, de salles de restaurant, d'un salon de coiffure, d'une bibliothèque et de salons réservés aux familles.

PÔLE SANITAIRE DU VEXIN RÉSIDENCE LES CHAMPS FLEURIS

12 rue de Saint-Ouen - 27140 Gisors
Tél. 02 32 27 76 40



Unité de Soins de Longue Durée

Une USLD est une structure d'hébergement médicalisée pour personnes âgées fortement dépendantes. Appelées autrefois «hospices» puis «centres de long séjour», les USLD (unités de soins de longue durée) sont rattachées à un établissement hospitalier et mettent en œuvre des moyens médicaux plus importants que dans les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Elles accueillent des personnes âgées de plus de 60 ans qui ont perdu leur autonomie et dont l'état de santé nécessite une aide importante en matière de soins et pour les gestes de la vie quotidienne ainsi qu'une surveillance médicale constante et un accès à un plateau technique minimum.

USLD DU PÔLE SANITAIRE

L'unité de Soins de Longue Durée (USLD), unité « Monet » est située Route de Rouen, sur le site du Centre Hospitalier, au niveau du Pavillon « les Jardins du Vexin », au 1^{er} étage. Cette unité comprend :

- 43 chambres individuelles de 20 m² et 6 chambres doubles de 29 m² avec salle de bain privative ;
- un espace de kinésithérapie ;
- un espace d'ergothérapie ;
- deux salles à manger ;
- deux espaces bien-être équipés d'une balnéothérapie ;
- une salle polyvalente ;
- un salon des familles situé au rez-de-chaussée des Jardins du Vexin.

PÔLE SANITAIRE DU VEXIN

Route de Rouen - 27140 Gisors - Tél. 02 32 27 86 58



Aidants : être soutenu et accompagné

« Un aidant est une personne qui vient régulièrement en aide, de manière non professionnelle, à un proche âgé dépendant ou à un proche handicapé pour une partie ou la totalité des actes de la vie quotidienne : les soins d'hygiène et de confort (nursing), l'accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, les tâches domestiques, les démarches administratives, la coordination, la vigilance, le soutien psychologique... Il peut s'agir du conjoint, d'un parent ou d'un allié, d'une personne résidant avec elle, d'une personne entretenant avec elle des liens étroits et stables comme un voisin ou un ami ». *Loi du 28 décembre 2015, relative à l'adaptation de la société au vieillissement.*

LE GUIDE DES AIDANTS DE LA MAIA DE L'EURE

Afin de répondre à toutes les questions que peuvent se poser ceux qui prennent soin d'un proche dépendant et les informer des dispositifs d'aides et des recours à même de les soulager au quotidien, le Conseil Départemental de l'Eure dans le cadre du dispositif MAIA a créé le « guide des aidants ». Il a été conçu de façon à ce que, face à chaque situation qui se présente, l'aidant familial puisse connaître toutes les solutions qui s'offrent à lui. Il est organisé en 3 parties :

- **Moments clés** : Ce chapitre reprend et détaille les grandes étapes qui jalonnent le parcours d'une personne en perte d'autonomie : la détection des premiers signes alarmants, l'annonce de la maladie, la difficulté d'accepter l'aide des professionnels, la fatigue de l'aidant qui s'installe.
- **Questionnaires** : ils permettent de faire le point sur sa situation et d'évaluer son degré d'implication pour savoir déceler quand il devient urgent de solliciter une aide extérieure.
- **Solutions** : cette rubrique présente et liste, pour chaque domaine du quotidien (maintien à domicile, suivi médical, maladie d'Alzheimer, logement...) les aides et soutiens possibles, domestiques, financiers, juridiques ou psychologiques... pour le proche dépendant comme pour son aidant.

Le guide des aidants est disponible sur demande auprès des CLIC (centres locaux d'information et de coordination) du Département et auprès des Espaces France Service de notre territoire. Il est également consultable en ligne :

MAIA_guide-des-aidants_210x280_Web1.pdf (eureennormandie.fr)

En complément, un site web départemental vient d'être créé. Pour trouver des réponses à vos questions : Accueil - Le site des aidants (aidants-eure.fr).



**COMMANDER
VOTRE GUIDE
DES AIDANTS**

CLIC d'Évreux

Tél. 02 32 31 31 62

France Services Étrépagny

Tél. 02 32 27 41 87

franceservices@ccvexin-normand.fr

France Service Gisors

Tél. 02 32 27 60 65

franceservices@mairie-gisors.fr

ZÉPHYR : LA PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT POUR LES AIDANTS

La plateforme d'accompagnement et de répit Zéphyr permet l'accompagnement du binôme «aidant/aidé» en situation d'épuisement et/ou d'isolement social. Elle a pour vocation de repérer et d'accompagner les aidants s'occupant de personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative ou d'une autre maladie chronique, en perte importante d'autonomie, fréquentant ou non un Accueil de Jour, domiciliées dans la zone couverte.

Cette plateforme permet de :

- **favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle** de la personne malade et de son aidant pour concourir à leur bien-être psychologique et émotionnel ;
- **offrir du temps libéré à l'aidant**, avec ou sans séparation, en intégrant la dimension de « bon temps passé ensemble » à domicile, dans les établissements de la direction communes ou à l'extérieur ;
- **informer, soutenir et accompagner les aidants ;**
- **contribuer à améliorer les capacités fonctionnelles, cognitives et sensorielles de personnes aidées ;**
- **aider à préserver l'autonomie** dans l'exercice des activités de la vie quotidienne.

Plusieurs prestations et activités pourront vous être proposées :

- une plateforme d'écoute téléphonique ;
- un accueil de jour de répit ;
- une offre de répit à domicile ;
- des activités individuelles et collectives ;
- des sorties culturelles et de loisirs à destination du binôme ;
- des groupes de parole, des actions de sensibilisation, information et formation.

Secteur d'intervention :

Romilly-sur-Andelle, Gisors, les Andelys, Gaillon et Vernon.

ZÉPHYR

Tél. 02 32 77 89 00 - 06 44 70 48 12

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

zephyrpfr@ehpad-ecouis.fr

Une date d'entrevue sera fixée afin de vous rencontrer pour mieux connaître vos besoins.

LE CAFÉ DES AIDANTS

Vous êtes proche d'une personne âgée présentant des difficultés de mémoire ou de comportement ?

Le Centre Hospitalier de Gisors vous propose un espace de parole dédié pour échanger avec d'autres aidants et professionnels de santé et partager votre expérience.

En collaboration avec la Ludo-Médiathèque communautaire d'Étrépagny, le « café des aidants » vous propose :

- un lieu dédié pour rencontrer d'autres aidants ;
- un moment de dialogue et d'échange ;
- partager votre expérience et entendre celle des autres ;
- vous exprimez librement sur votre vécu ;
- rencontrer des professionnels de santé afin de vous informer et de répondre au mieux à vos interrogations.

Lors de cet échange, votre proche sera accompagné par un professionnel de l'équipe du SSIAD du Centre Hospitalier de Gisors.



COMMENT PARTICIPER ?

Le café des aidants se déroule à la Ludo-Médiathèque communautaire d'Étrépagny. Pour connaître les dates de rencontre, obtenir des informations et vous inscrire, il convient de contacter le secrétariat du SSIAD de Gisors :

02 32 27 76 47

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU VEXIN NORMAND**

3 rue maison de Vatimesnil
27150 Étrépagny

Tel : 02 32 27 89 50 - www.cdc-vexin-normand.fr

*Ont contribué à la réalisation de ce guide,
les élus et les services de la Communauté de communes
du Vexin Normand : Sous l'égide du Président Alexandre RASSAËRT,
Monique CORNU, Vice-Présidente en Charge des Politiques Sociales
Nathalie THEBAULT, Vice-Présidente en Charge de
la Communication/Marketing Territorial Numérique
la Direction Générale des Services (Stéphane MIMPONTEL)
la Direction de l'Administration Générale
et des Affaires Juridiques (Stéphane BERTHELIER)
le Pôle Communication (Aurélie RETROU)
le Pôle Promotion et Prévention Santé*

